La clôture de la soumission est fixée au 1er juillet 2022 minuit. Les résultats seront notifiés début août 2022.

Avant de démarrer la procédure, vous allez être invité (e) à vous créer un compte auteur. Nous vous prions de bien vouloir conserver précieusement les login et mot de passe que vous aurez choisis. Ces informations vous seront demandées à chaque connexion et seront nécessaires pour la consultation des résultats.

Votre compte créé, vous pourrez soumettre votre résumé en suivant les recommandations listées ci‑dessous. Toutes les informations et instructions apparaîtront au fur et à mesure des étapes de la soumission.

Procédure de soumission

L’appel à communications est ouvert à tous les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge de patients atteints de cancer

Vous devrez sélectionner un thème parmi les catégories suivantes :

* Organisation et Parcours de soins
* Financement des soins oncologiques de support
* Accompagnement du patient et ETP
* Innovation et thérapeutique
* Recherche en soins de support
* PEC en ambulatoire / soins à domicile
* Santé connectée
* Autres

Votre résumé doit être soumis en **FRANÇAIS**.
Vous devez présenter un argumentaire précis de votre travail avec :

* introduction
* matériels/méthodes
* résultats
* conclusion
* ainsi que trois mots‑clés au maximum.

Le titre, les noms et prénoms des auteurs et organismes seront à saisir dans des rubriques à part. Le corps de votre résumé (sans le titre et les auteurs) ne devra pas excéder 3000 caractères, espaces compris.

*N.B. : Afin d’éviter tout problème d’incompatibilité de police, nous vous demandons de préparer votre texte sur Word en utilisant la police Arial (taille 10) et le titre de votre résumé en minuscules (majuscule en début de phrase), sauf pour les symboles et/ou abréviations nécessitant d’être en lettres capitales.*

Modifications

Il vous sera possible de modifier votre projet jusqu’à la clôture des soumissions. Une fois la procédure de notation commencée ou passé la date de clôture de la soumission, plus aucune modification ne pourra être apportée aux résumés soumis ou à la liste des auteurs.

Modalités de sélection et annonce des résultats

Un jury se réunira pour sélectionner les résumés selon la classification suivante :

1. Communications orales (intégrées dans le programme des sessions)
2. Posters (session posters affichés dans l’espace exposition dédié)
3. Non recevables.

Notation

Une note sur 20 sera délivrée par le jury. Le membre du jury pourra être en mesure de poser une question à l’auteur du projet si nécessaire. Toute correspondance sera adressée à la personne « contact » à l’adresse e‑mail saisie comme identifiant.

Les candidats retenus dans les catégories 1 et 2 recevront en temps utile les indications nécessaires à leur présentation (temps de présentation, confection des diapositives, prise en charge etc.).

L’inscription au congrès est obligatoire pour les auteurs des communications posters acceptées à l’exception de ceux qui présenteront une communication orale.

Le Prix Poster

Les meilleurs posters seront sélectionnés pour une mise à disposition dans la surface d'exposition dédiée. Une visite officielle des posters sera organisée chaque jour, la présence des auteurs est fortement recommandée.

Un prix sera attribué à cette occasion : la gratuité (droits d’inscriptions) au congrès 2023 et la parution du résumé dans le numéro spécial de la newsletter de l’AFSOS.

Prise en charge

Les auteurs sélectionnés en vue d'une présentation orale se verront offrir les droits d'inscriptions, en revanche le transport et l'hébergement restera à la charge de l'auteur sélectionné.

Les auteurs sélectionnés pour afficher un poster devront régler leurs droits d'inscriptions et assurer eux-mêmes leur prise en charge.

Merci de noter la date de fin de dépôt des résumés : 24 juin 2022, 23 :59